



RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

Note aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Les familles Macériennes bénéficient d'un service en ligne, simple, souple et personnalisé : "**les parents services**".

Il permet d'inscrire vos enfants au restaurant scolaire.

Les écoles ne gèrent pas le pointage des repas. Par contre, une vérification est effectuée par les animateurs sur le temps du midi.

Vous pouvez ainsi gérer plus librement les inscriptions, les modifications et les annulations des repas au restaurant scolaire de vos enfants.

Vous trouverez vos identifiants de connexion sur la facture des repas.

PROCEDURES ET MODALITES

- Prenez l'accès au portail famille : <https://la-meziere.les-parents-services.com>
- Il est accessible 24h/24 et 7j/7
- Vous arrivez sur la page d'accueil
- Vous devez entrer le code enfant puis le code famille indiqués sur la facture de septembre 2016
- Vous arrivez ensuite sur le planning de votre ou vos enfants et vous pouvez maintenant l'inscrire et/ou le modifier à votre convenance tout en respectant ces délais :

- **PERIODE SCOLAIRE** : **Avant 7h00 le jour même** pour les lundi, mardi, jeudi et vendredi

- Passés ce délai, vous ne pourrez plus modifier le dossier de votre ou vos enfants et le service restauration ne pourra plus également prendre en compte votre demande de modification
- Les modifications se font à l'aide des cases à cocher ou décocher
- Une fois les modifications terminées, n'oubliez pas de valider
- Pour les parents n'ayant pas Internet, il est toujours possible de téléphoner :
 - à Mme Bourges au restaurant scolaire : 02.99.69.31.72 ou
 - à Mme Jan au service facturation : 02 .99.69.38.44
- Aucun identifiant ni mot de passe ne sera communiqué aux enfants

En cas de dysfonctionnement, merci de contacter Mme Jan ou Mme Bourges.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Maire,
Pascal GORIAUX